

60

M. ALAN DE SOUSA
Arrondissement Saint-Laurent

65

LA PRÉSIDENTE :

70

J'aimerais inviter maintenant monsieur Alan de Sousa de l'arrondissement Saint-Laurent. Alors, là tout de suite, j'ai averti Monsieur de Sousa, mais je l'ai dit publiquement, la règle à l'Office quand un ou des élus ou des équipes électorales viennent présenter une opinion, on accepte cette opinion-là pendant dix minutes, mais les commissaires ne feront pas de période de question ou d'échanges.

75

La raison est que nous croyons que les élus ont des plateformes supplémentaires que les citoyens n'ont pas. Donc, c'est une façon de rétablir l'équilibre. Je sais que ça ne fait pas votre affaire, Monsieur de Sousa, mais je ne vais pas changer les règles aujourd'hui.

On vous a lu, Monsieur de Sousa, mais si vous voulez présenter... Avez-vous un PowerPoint ? Oui, O.K. Alors, je vous laisse la parole, Monsieur.

80

M. ALAN DE SOUSA :

85

Bien premièrement, merci, Madame la présidente. Bonjour, bonjour Messieurs les commissaires. Merci de me donner cette occasion d'aborder certains enjeux vis-à-vis de la consultation que vous entamez.

Je reconnais que vous avez une règle qui ne permet pas de poser des questions aux élus, mais comme je vous avais indiqué, je serais très heureux s'il y avait des thèmes qui sont abordés dans le mémoire qui pourraient être intéressants, que vous voudriez élargir sur ces

90 thèmes, ça ferait mon bonheur de le faire, et en même temps, espérons que ça va alimenter votre réflexion.

95 Donc, premièrement merci, je sais que... Je pense que le document que nous avons eu, Madame la présidente, nous avons déjà eu l'occasion de réfléchir au niveau de l'instance où nous sommes, nous avons également recommandé l'inclusion dans le prochain portrait de la ville, mais aussi un diagnostic qui permettra de justifier les interventions souhaitées. Et on avait aussi recommandé que le document commence par une mise en valeur des forces et des atouts de Montréal sur lesquels on peut construire l'avenir.

100 De prime abord, nous avons suggéré que le projet de la ville soit inspirant et faire rêver les Montréalais pour 2050. Et jusqu'à un point, je pense qu'on est encourageant, mais on retient qu'il y avait... on cherche encore les pistes inspirantes qui peuvent imaginer l'avenir de la ville que nous désirons bâtir.

105 Dans l'avant projet qui a été émis, c'était affirmé que la ville déjà fonctionne très bien et je vous avoue que, je cite que ça dit que les Montréalais et les Montréalaises se trouvent dans un milieu de vie qui convient à toutes les étapes de leur vie.

110 Ils disent que les quartiers reliés entre eux grâce au réseau de transport de plus en plus étendu est efficace.

115 Je vous avoue que ce n'est pas nécessairement le cas pour beaucoup des Montréalais et des Montréalaises. On vit dans nos divers arrondissements, pas uniquement à Saint-Laurent, mais ailleurs, des quartiers qui sont enclavés, des dessertes, des transports qui nécessitent d'être améliorés pour être efficaces et fiables.

L'habitation qui n'est pas toujours abordable et les commerces et services de proximité qui manquent cruellement.

120

Donc, je pense que... pour nous, il reste encore des défis importants tels que les désenclavements, le développement d'une mobilité plus durable, l'interconnexion des réseaux de transport existants, le verdissement et la diminution des îlots de chaleur. Les émissions de gaz à effet de serre, les diminutions de l'utilisation de l'auto, la décarbonisation et aussi la gestion de l'eau et des déchets.

125

Donc pour nous, la question est assez fondamentale. La question qui devrait être posée est comment est-ce que Montréal peut-elle construire sous ces atouts? Une ville de l'avenir plus verte, plus saine, plus écologique, plus équitable, plus conviviale, plus inclusive, plus interconnectée, plus attrayante et innovante. Toujours en tenant compte des atouts que nous avons et aussi de la diversité de plus en plus que nous vivons.

130

Pour le faire, bien sûr, ça nécessite d'avoir l'adhésion de notre population, la mobilisation de tous les acteurs qui sont, soit privés et publics, la ville elle-même ne peut pas le faire. Il reste que tous les joueurs qui sont dans notre société doivent mettre la main à la pâte.

135

Il faut avoir des mécanismes de concertation et de collaboration qui incluent tous les niveaux gouvernementaux. Je ne parle pas nécessairement ici juste le municipal, métropolitain, régional, mais aussi le provincial et le fédéral.

140

Donc, je passe à la prochaine. On a fixé comme objectif que Montréal devienne carboneutre d'ici 2050. Pour le faire, il faut opérer des changements importants et immédiats sur le plan de la législation.

145

Je peux vous donner un exemple, un dossier qu'on avait traité cette semaine, où même au niveau gouvernemental où il y a des écoles qui sont créées, ils sont loin d'être capables ou loin d'avoir une volonté de construire aujourd'hui en 2022, une école qui pourrait avoir une certification environnementale, et on sait très bien qu'il reste 28 ans pour aller en 2050.

150 Donc, si on ne commence pas déjà par voie de législation, on ne se rendra jamais là-bas, et pour ça, ça nécessite non seulement les instances provinciales et fédérales qui doivent embarquer avec les mesures législatives, mais aussi les partenaires privés.

155 Les programmes de subvention qui devraient être aussi révisés. Actuellement, les villes n'ont aucun contrôle sur les programmes de subvention pour les énergies renouvelables, et il reste encore des subventions pour le gaz naturel, pour autant que nous on doit favoriser une transition vers les mesures qui sont les énergies renouvelables.

 Donc, une des solutions pourrait être, pour donner l'idée, l'opportunité de légiférer dans ce sens, soit au travers de la loi d'urbanisme, ou d'une autre manière.

160 On voit que dans la décarbonisation de parcs immobiliers, qu'il y a des impacts importants sur les coûts, et donc, pour le faire, il faut accompagner les villes pour les mesures, pour s'assurer que l'abordabilité puis l'accès équitable au logement et aux équipements collectifs sont, vont être importants.

165 On parle de transformation de notre parc industriel, notre parc mobilier, nos parcs résidentiels, pour parcs carbone zéro pour 2050. Et pour autant qu'on peut bien parler des normes de construction pour les nouveaux bâtiments, mais ça nécessite des efforts et des programmes qui vont convertir nos bâtiments existants pour faire leur mise aux normes.

170 Il faut avoir les certifications comme bâtiments carbone zéro, pas juste pour les nouvelles constructions, mais de voir par quel moyen on peut adresser ça pour les bâtiments existants, parce qu'on va avoir beaucoup de ces bâtiments qui resteront encore en 2050, et ça devrait débiter maintenant.

175 Il va sans dire que l'atteinte de carbone...

LA PRÉSIDENTE :

180 Il vous reste deux minutes, Monsieur de Sousa.

M. ALAN DE SOUSA :

185 Deux minutes, wow, ça se passe vite. Moi, j'avais pensé à l'absence des questions qu'il y a des... toutes les vingt minutes vont être utilisées, non?

LA PRÉSIDENTE :

190 Non.

M. ALAN DE SOUSA :

195 O.K. À ce moment-là, je vais rapidement terminer. Je vous invite à garder notre mémoire. Bien sûr, dans la période d'échanges, pas des questions, des échanges, je serais très heureux d'être capable de vous donner des exemples que nous avons utilisés à Saint-Laurent qui peuvent inspirer la ville.

200 Vous avez ça dans le mémoire. Vous avez nos recommandations qui sont sommaires et qui sont très claires, mais l'avantage d'avoir participé, ce sont des échanges. Donc, si effectivement, vous voulez certains éléments, une plus grande clarté ou des exemples, je serais heureux de vous les donner. Je termine ici.

LA PRÉSIDENTE :

205 Merci, Monsieur de Sousa. Pour la suite, juste vous rappeler que nous comme commissaires, si on doit poursuivre des échanges, ce n'est pas par notre entremise. On va toujours passer par notre analyste. Alors, on n'appelle pas directement, nous, on n'envoie pas des

courriels, mais on passe par l'analyste pour des suppléments d'information quand c'est nécessaire. D'accord ?

210

Je vous remercie beaucoup.

M. ALAN DE SOUSA :

215

O.K. Est-ce qu'il n'y a pas de demande d'information additionnelle ?

LA PRÉSIDENTE :

Non. Pas pour l'instant. Merci.

220

M. ALAN DE SOUSA :

O.K. Je vous remercie beaucoup et je vous souhaite bonne réflexion. Et puis si jamais par votre analyste, il y a un besoin d'avoir d'autres informations, on sera heureux de participer.

225

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Monsieur de Sousa.

230

M. ALAN DE SOUSA :

Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE DANS LA SALLE :

235

(Inaudible).